

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'école

École élémentaire publique Louise-Arbour

École communautaire

Date : jeudi 6 octobre 2022

Heure : 18 h 30 - 20 h 30

Local : rencontre en personne (gymnase)

1- Mot de bienvenue et reconnaissance du territoire Algonquin

Patrick Bookhout

- Reconnaissance du territoire
- Bienvenue à tous les membres

2- Constatation du quorum

Oui.

Présences (membres)

Patrick Bookhout, André Poulin-Denis, Diane Lamoureux, Nicole Tassé, Connie Régimbald, Sheena McLeish, Amy Morris, Sarah Addleman, Jordan Lechnitz, Alexandra Baril, Julie DaSilva, Vincent Martin-Schreiber.

Absences (membres)

Michelle Crawley, Anne-Mary Zietak, Anabela Medeiros

Présentateurs présents

Christian Charles Bouchard, surintendant de l'éducation, CEPEO

Stéphane Vachon, surintendant des affaires, CEPEO

Annie Dugas, surintendant des affaires, CEPEO

3- L'adoption de l'ordre du jour

- Ajout d'un point proposé par André Poulin-Denis.

Proposée par : Amy Morris

Appuyée par : Alexandra Baril

<https://docs.google.com/document/d/1raRJ5DDEPdIwHUeID-dYjVZp0CHZPMJ7IA3jvNPgUyU/edit>

4- Mise à jour de la construction de l'école

M Stéphane Vachon, surintendant des affaires, CEPEO

Nouvelles :

- Contexte: À la demande par écrit du conseil d'école de Louise-Arbour pour obtenir une mise à jour sur la situation, le CEPEO a envoyé une réponse cette semaine. À l'instant le CEPEO ne peut pas partager beaucoup de détails mais se joint au conseil ce soir pour fournir une mise à jour.
- Remerciements pour les efforts de l'an dernier qui ont porté fruit: \$14,5 million attribués.
- Le CEPEO fait toujours affaire aux représentants du gouvernement.
- Les discussions se poursuivent pour la construction - il y a eu un ralentissement à cause des élections.
- Le CEPEO fournira une mise à jour plus précise sur la suite de la construction en début de l'année 2023, incluant potentiellement un visuel/concept de l'école.
- Nouvelle date d'ouverture de la nouvelle école maintenant projetée pour 2026-2027: la date d'entrée initialement prévue pour 2023-2024 était trop serrée.
 - Une communication spécifique à cet effet sera envoyée en début de semaine prochaine pour informer la communauté de l'école Louise-Arbour.
- Bémol: 14.5\$ million n'est pas assez. À titre d'exemple, une nouvelle école à Kanata nécessitera 20 millions. Le CEPEO devra solliciter pour plus d'argent.
- M. Bouchard prend sa retraite dans trois semaines - Mme Dugas, présente ce soir, prendra la relève du portfolio.
- L'idée de s'établir sur le site présent (rue Beech) n'est pas possible - le conseil catholique ne veut pas vendre le terrain.
- Des mises à jour sur le projet de la construction de l'école seront fournies de manière plus fréquente à la communauté de l'école au cours des prochains mois.

Questions/Discussion:

- À chaque projet qui manque de l'argent, le CEPEO continue d'avancer: il pourra assurer un financement '*bridging*' pour l'école au besoin (fonds de relais).
- Est-ce que le Village Gladstone demeure le site privilégié? Oui. Il y a un protocole d'entente et 250,000\$ ont été contribués pour confirmer le site. Le CEPEO a aussi des droits d'expropriation. Le site de l'école demeure dans le triangle du Village Gladstone mais est passé du site sud au site nord.
- Est-ce qu'on prévoit une nouvelle école secondaire du CEPEO de langue française pour répondre aux besoins des élèves présentement à l'ÉEPLA qui se dirigeront vers le secondaire au cours des prochaines années?
 - Le CEPEO est en discussion avec le NCC-CCN pour trouver le site d'une nouvelle école secondaire depuis des années (quelque part entre l'ÉSP Omer-Deslauriers et l'ÉSP de la Salle).

- Doit avoir un minimum d'élèves en centre urbain pour justifier une nouvelle école.
- La pression collaborative entre le CEPEO et les parents est importante.
- Le site de l'école Louise-Arbour est presque à pleine capacité - est-ce qu'il y a un plan pour accommoder de nouveaux élèves inscrits au cours des prochaines années?
 - L'ÉEPLA devra prévoir de nouveaux espaces sur le site actuel de l'école pour accommoder de nouveaux élèves. Il n'y a pas d'autre site/endroit prévu.
- Est-ce qu'il y a possibilité d'améliorer le site présent de l'école pour mieux répondre aux besoins? À l'instant ce n'est pas dans les plans car le CEPEO n'est pas propriétaire et préfère investir ses fonds dans la nouvelle école.
- Ce sera un défi de trouver l'écart entre le 14,5\$ reçu en 2022 et ce que le projet aura réellement besoin pour la construction au cours des prochaines années. Le montant exact de cet écart à confirmer. Cela dit, les coûts de construction des deux derniers projets d'immobilisation du CEPEO se sont élevés entre 20M\$ et 22M\$.)
- Comment est-ce que le conseil assurera que l'échéancier sera respecté pour 2026-2027 pour ne pas perdre le site?
 - Le CEPEO suit le processus. L'équipe de planification du CEPEO et de la ville d'Ottawa demeurent en pourparlers.
- Le protocole d'entente entre la ville et le CEPEO vient à échéance au mois de février 2023 pour le site au 1010 Somerset, est-ce que le CEPEO est confiant qu'il y aura une entente formelle avec la ville d'ici cette date? Le CEPEO et la ville travaillent ensemble de façon hebdomadaire sur le développement du projet. Ils ont confiance au processus et feront une annonce d'ici le début de l'année scolaire.
- Quelle est la prévision du montant d'élèves secondaires au centre-ville qui auraient besoin d'une école? Le CEPEO a des données d'analyse sur plusieurs années pour prévoir l'ouverture de nouvelles écoles (sur 1 an, 5 ans, 10 ans..). C'est pourquoi certains terrains d'école sont achetés d'avance. Le CEPEO peut fournir ces informations.

Remerciements.

5- Révision des 'Règlements administratifs' du conseil de l'école

Note: les sections ici-bas ont été copiées-collées du document original. Les sections en vert ont été mises à jour selon les décisions du conseil.

*4.1 Tous les membres des conseils d'école sont des partenaires égaux et peuvent être réélus ou renommés pour des mandats successifs. Dans ces présents Règlements administratifs, **[Aucun]** - confirmé est le nombre maximum de mandats successifs.*

*5.8 De concert avec le conseil d'école en place, la direction de l'école peut former un comité des élections chaque année au mois de mai chargé de préparer les élections, de recueillir les mises en candidature et d'assurer la tenue des élections au début de l'année scolaire suivante. **Oui, composé d'au moins une personne. [Indiquer OUI ou NON] composé [Indiquer le nombre de personnes].** Si le conseil d'école choisit de former un comité d'élections, il pourra préciser les membres et leurs pouvoirs. Toutefois, ces membres ne doivent pas convoiter un poste au sein du*

conseil d'école et ni leurs conjointes ou conjoints. Si le conseil choisit de ne pas former un comité d'élections, se référer à l'article 5.10.

5.11 La direction de l'école, ou le comité d'élection **établira** le déroulement selon la pratique établie dans le présent règlement administratif en ce qui concerne entre autres **la date limite pour les mises en candidature, l'obligation ou non pour le candidat d'être présent lors de l'élection, la procédure d'élections, le déroulement du scrutin, les présentations des candidatures, la destruction des bulletins de votes etc.**

7.10 Un conseil d'école peut décider d'allouer 15 minutes après le début de l'heure prévue de la réunion pour permettre d'atteindre le quorum **[OUI]**. Après ce temps, la réunion est annulée ou peut être reportée. Il est important de noter les noms des personnes présentes jusqu'à la fin de la période d'attente de 15 minutes.

11.2 Vice-présidence (et co-présidence)

- exerce les fonctions de la présidence en son absence;
- exerce toute autre fonction qui lui est confié par la présidence ou le conseil d'école;
- si le conseil d'école choisit d'avoir un poste **de co-présidence [OUI]**, le poste de vice-présidence peut être éliminé.

6- Mot de la direction de l'école

Mme Diane Lamoureux

Priorités de l'école:

- L'école recommence la période de "zones" (décloisonnement) en début novembre.
 - Chaque zone a des répercussions sur la communauté.
 - Cela fait trois ans depuis que cela a eu lieu.
 - La direction enverra aux parents une information à ce sujet pour l'expliquer.
- Fait français: Les élèves ont une grande appartenance envers l'école mais parlent beaucoup en anglais. Nous visons de faire vivre le fait français par la musique, l'art dramatique, les spectacles etc.
- La sécurité des élèves: Campagne au niveau de l'intimidation, interventions au niveau du racisme à l'école. Un comité d'inclusivité et du bien-être existe.
- Levées de fonds:
 - Il y a beaucoup d'argent dans le budget. L'école fera les levées de fonds cette année via un comité formé d'enseignants et de membres du personnel.
 - Levée de fonds Scholastic (deux fois par année)
 - Levée de fonds pour 'faire vivre en français': auteurs, spectacles, instruments de musique (14,000 \$ est un objectif de base pour acheter des instruments de musique).
 - Projet avec la Caisse Desjardins: Quand un parent fait un don, la Caisse bonifie avec le même montant.
 - Un objectif de levée de fonds pour l'année n'a pas été confirmé mais le comité en identifiera un et le partagera aux parents de l'école.

- Excursions pour les élèves: les parents paient pour la participation de leur enfant mais si certains ne le peuvent pas, il y a des fonds prévus à cet effet.
 - Un membre du conseil d'école a proposé d'identifier des occasions afin que d'autres parents puissent aider à bonifier ces fonds d'excursion.
- L'argent des levées de fonds qui reste va vers des ressources pédagogiques.

Questions/Discussion:

- La reconnaissance territoriale a lieu tous les matins à l'école.
- Est-ce qu'une formation de l'inclusion est offerte? Oui, Mme Frédérique Chabot reviendra faire une formation aux enseignantes et enseignants.
- Discussion sur la possibilité de trouver d'autres experts qui pourraient aborder l'inclusivité d'une façon plus générale pour les élèves.

6- Budget

- Survol du budget présenté par Mme Sarah Addelman
- Partie du budget communautaire (1,223.83\$): peut être utilisé lors d'événements où les parents participent (souper, fêtes dans la cour d'école etc).
- Peut-on avoir une liste de l'équipement (sportif ou autre) souhaité? Est-ce qu'on pourrait établir un comité pour proposer comment dépenser l'argent du budget? Oui, Mme Lamoureux enverra la liste aux co-président,
- Proposition de la création d'un comité de budget 2022-2023.

7- Formation des comités

- Fête de l'automne: Créé la semaine dernière
- Profil de la direction: Expliqué dans le guide mais Mme Lamoureux enverra un exemplaire. Besoin de le réviser en équipe.
- Communication - Facebook: Parents de l'école Louise-Arbour.
- Fête de la fin de l'année: À créer
- Comité de budget: À créer
- Suivis: Le coprésident André Poulin-Denis enverra un courriel pour créer les comités.

8- Varia

- Dîner pizza:
 - Il n'y en a pas par manque de personnel mais c'est au menu du pourvoyeur chaque vendredi.
 - Possibilité d'utiliser les fonds du conseil d'école pour payer la pizza à toute l'école. Il faudra solliciter des bénévoles/membres du conseil pour la distribuer.
 - Mme Lamoureux y songera et reviendra au conseil d'école.

- Beaucoup de demandes pour le retour du dîner pizza par les parents aux membres du conseil. À noter que la pizza doit être 'santé'.
- Situation sanitaire:
 - L'école suit les directives du CEPEO.
 - Pas d'autres rassemblements à l'intérieur prévus à l'instant mais dans le futur, la direction informera les parents d'avance.
 - Il n'y a plus d'avis aux parents s'il y a un cas de covid dans la classe.
 - Les fenêtres sont ouvertes, ventilation dans les salles de classe et les portatives.
 - Les enseignantes et enseignants soutiennent les élèves qui portent un masque.
 - Kits de dépistages rapides demeurent disponibles sur demande par les parents. La direction enverra un rappel.
- Classe extérieure: une période de classe par semaine devrait avoir lieu dehors.
 - L'éducation physique a lieu dehors.
 - S'il y a de l'intérêt, l'idée de l'école de forêt devra être votée au conseil.
- Le 5e anniversaire de l'école L-A (mars 2023): Activité organisée par le CEPEO
- Diversité et inclusion des élèves: déjà abordé plus haut.
- Événement de l'automne: des membres se sont déjà rencontrés pour faire avancer le sujet. Une activité en début de soirée (17h à 18h30) dans la cour d'école aura lieu le jeudi 19 octobre. Le comité enverra une proposition de budget à Mme Lamoureux.

Levée de la séance

Proposée par Jordan Lechnitz

Fermeture 20h30